

# Mairie de Valezan

## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 4 Novembre 2010**

#### Présents :

Tous les membres, sauf excusés : Yannick CHIRAT

Secrétaire de séance : CHENU Pascal

#### **- 1 - URBANISME**

➤ Permis de construire : JORIOZ Louis

Avis favorable du conseil municipal

➤ Déclaration d'intention d'aliéner :

Vente de la parcelle D 1552 de M. PELLICIER Raymond. La Commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption.

#### **- 2 - DELIBERATIONS**

➤ **Indemnité de fin d'exercice versée aux agents :**

L'indemnité d'exercice de mission est calculée selon un montant de référence annuel (1143.37 € pour les adjoints techniques, 1173.86 € pour les adjoints administratifs et 1143.37 € pour les ATSEM) proportionnel au temps de travail des agents. A ce montant, un coefficient compris entre 0.8 et 3 est appliqué pour le calcul de l'indemnité, pour cette année le coefficient retenu est de « 1 ».

➤ **Embauche d'une secrétaire de Mairie :**

Le conseil Municipal décide de recruter pour la suite du remplacement de Madame Laurence Blick, une secrétaire de Mairie à temps non complet pour un horaire hebdomadaire compris entre 15 et 17h30 pour la saison d'hiver en complément de Maryse Buthod qui effectuera 15 heures.

**- 3 - DIVERS**

➤ **Tracé de Vaugel :** La course de ski de montagne aura lieu le dimanche 16 janvier 2011, le conseil municipal donne l'autorisation de passage sur la commune.

➤ **SCI Dame de Savoie :** Le 18 octobre 2010, Madame La Maire accompagnée de l'adjudant chef DAMINATO a effectué une visite et un constat des travaux en cours. Ces éléments ont été envoyés au service juridique de la préfecture pour conseil sur une éventuelle suite à donner.

➤ **Rencontre de Monsieur PICOLLET Auguste :** Madame le maire a fait le point des demandes de subventions en cours sur les dossiers ( Assainissement haut du village « le Sézalet », Vitraux de l'église, panneaux solaires de l'Auberge).

➤ **Projet déplacement de la Mairie :** Le cabinet CHORON a fait une étude relative à deux bâtiments, le presbytère et la fruitière. Une autre hypothèse a été soumise à la réflexion : aménagement du premier étage au lieu du rez-de-chaussée du presbytère. Une évaluation des coûts doit être faite.

➤ **Proposition d'échange de parcelle :** Monsieur MARCHAND MAILLET Jean Paul propose un échange de parcelles : avis défavorable du conseil municipal, la valeur des parcelles n'est pas équivalente.

➤ **Recensement de la population :** La commune recherche un agent recenseur pour la période de janvier à février 2011.

Madame La Maire,  
V. GENSAC.

Le secrétaire,  
Pascal CHENU